



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis d'attribution de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-8264>

Département(s) de publication : **38**

Annonce n° **26-8264**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CHU Grenoble Alpes

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Santé

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Vérifications périodiques réglementaires des installations techniques du CHUGA

Description : Vérifications périodiques réglementaires des installations techniques du CHUGA

Identifiant de la procédure : ff2456d7-cc3d-4b22-85c9-c455e0becb88

Avis précédent : 654019-2025

Identifiant interne : 2025T149_a_2025T153

Type de procédure : Ouverte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 580,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,060,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'accord-cadre est conclu pour une période ferme initiale de 12 mois à compter du 01/01/2026 ou de sa notification si celle-ci est postérieure puis pourra être reconduit 3 fois par périodes successives de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues ne pourra ainsi excéder 4 ans. Le montant estimatif indiqué dans l'avis de publicité pour chacun des lots est fixé sur toute la durée du contrat (périodes de reconduction comprises) et est donné à titre indicatif, il n'est pas contractuel. Le montant maximum de chacun des lots indiqué dans l'avis de publicité est fixé sur toute la durée du contrat. Le montant maximum annuel de chacun des lots est affiché dans les informations complémentaires relatives à chacun d'eux. Des clauses de variation de prix sont prévues à l'article 4.2 du CCAP. Des clauses de réexamen sont prévues à l'article 5 du CCAP. Les pièces constitutives du marché sont consultables sur place et uniquement sur rendez-vous pris auprès de la Cellule des marchés du CHUGA, du lundi au vendredi de 9:00 à 12:00 et de 14:00 à 16:00 à l'adresse suivante : Pavillon Moidieu (bâtiment situé derrière l'hôpital Couple- Enfant), entrée par le quai Yermoloff, 38 700 La Tronche (Isère, France)

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Article L. 2124-2 du Code de la commande publique - Appel d'offres ouvert

Sans objet

Droit transnational applicable : Sans objet

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Lot 1 : Installations électriques et éclairage

Description : Lot 1 : Installations électriques et éclairage

Identifiant interne : 2025T149

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

Options :

Description des options : Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du contrat, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées à l'issue de la présente consultation et ce, dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux contrats pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du contrat.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : Après la période initiale de 12 mois, le contrat peut être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives 12 mois chacune

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 250,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 654019-2025

Informations complémentaires : Le budget alloué au lot 1 sur toute la durée du contrat est de 300 000 euros HT. Le montant maximum annuel est fixé à 100 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix

Description : Prix

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique

Description : Valeur technique (Décomposée en sous-critères)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable

Description : Développement durable (Décomposé en sous-critères)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Lot 2 : Ascenseurs – portes automatiques – matériel de relevage

Description : Lot 2 : Ascenseurs – portes automatiques – matériel de relevage

Identifiant interne : 2025T150

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

Options :

Description des options : Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du contrat, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées à l'issue de la présente consultation et ce, dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux contrats pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du contrat.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 04/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois. Il peut être reconductible 3 fois par périodes successives de 12 mois chacune

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 45,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 654019-2025

Informations complémentaires : Le budget alloué au lot 2 sur toute la durée du contrat est de 50 000 euros HT. Le montant maximum annuel est fixé à 30 000 euros HT.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (cf. art 6.2 du RC)

Description : Prix (cf. art 6.2 du RC)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et la grille valeur technique et DD)

Description : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et la grille valeur technique et DD)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (Décomposé en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et la grille valeur technique et DD)

Description : Développement durable (Décomposé en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et la grille valeur technique et DD)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0003

Titre : Lot 3 : Installations de sécurité incendie - 3A Moyens de secours - 3B Potentiel calorifique

Description : Lot 3 : Installations de sécurité incendie - 3A Moyens de secours - 3B Potentiel calorifique

Identifiant interne : 2025T151

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

Options :

Description des options : Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du contrat, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées à l'issue de la présente consultation et ce, dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux contrats pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du contrat.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026. Il peut être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives de 12 mois chacune

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 50,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 654019-2025

Informations complémentaires : Le budget alloué au lot 3 sur toute la durée du contrat est de 55 000 euros HT. Le montant maximum annuel est fixé à 20 000 euros HT. Le lot 3 est subdivisé en deux sous-lots : 3A Moyens de secours / 3B Potentiel calorifique. Lorsque le lot est subdivisé en sous-lots, le lot étant indivisible, les soumissionnaires doivent répondre à l'ensemble des sous-lots, articles et lignes du BPU concerné sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (voir art. 6.2 du RC)

Description : Prix (voir art. 6.2 du RC)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir article 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Description : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir article 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (Décomposé en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Description : Développement durable (Décomposé en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0004

Titre : Lot 4 : Installations techniques en lien avec la sécurité incendie

Description : Lot 4 : Installations techniques en lien avec la sécurité incendie- 4A : Système de sécurité incendie (SSI), installations d'alarme et d'alerte, installations de désenfumage mécanique et naturel, installations d'extinction à gaz (IEAG)- 4B : Installations de conditionnement d'air – réfrigération – chauffage - 4C : Installations de liaisons phoniques, équipement radio du service sécurité incendie- 4D : Grande cuisine – gaz de ville, propane

Identifiant interne : 2025T152

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

Options :

Description des options : Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du contrat, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées à l'issue de la présente consultation et ce, dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux contrats pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du contrat.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026. Il peut être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives de 12 mois chacune

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 160,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 654019-2025

Informations complémentaires : Le budget alloué au lot 4 sur toute la durée du contrat est de 170 000 euros HT. Le montant maximum annuel est fixé à 80 000 euros HT. Le lot 4 est subdivisé en 4 sous-lots : 4A - Système de sécurité incendie (SSI), installations d'alarme et d'alerte, installations de désenfumage mécanique et naturel, installations d'extinction à gaz (IEAG) / 4B Installations de conditionnement d'air – réfrigération – chauffage / 4C Installations de liaisons phoniques, équipement radio du service sécurité incendie / 4D Grande cuisine – gaz de ville, propane. Lorsque le lot est subdivisé en sous-lots, le lot étant indivisible, les soumissionnaires doivent répondre à l'ensemble des sous-lots, articles et lignes du BPU concerné sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (voir art. 6.2 du RC)

Description : Prix (voir art. 6.2 du RC)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir article 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Description : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir article 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (Décomposé en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Description : Développement durable (Décomposé en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0005

Titre : Lot 5 : Gaz médicaux

Description : Lot 5 : Gaz médicaux - 5A : Installations de gaz médicaux et gaz des laboratoires - 5B : Equipements sous pression associés

Identifiant interne : 2025T153

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71315400 Services d'inspection et de vérification de bâtiment

Options :

Description des options : Réalisation de prestations similaires : Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier au titulaire du contrat, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des contrats ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées à l'issue de la présente consultation et ce, dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux contrats pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du contrat.

5.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

Autres informations sur le renouvellement : L'accord-cadre est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter du 1er janvier 2026. Il peut être reconduit tacitement 3 fois par périodes successives de 12 mois chacune

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 75,000 Euro

Valeur maximale de l'accord-cadre : 140,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Informations relatives aux avis antérieurs :

Identifiant de l'avis antérieur : 654019-2025

Informations complémentaires : Le budget alloué au lot 5 sur toute la durée du marché est de 80 000 euros HT. Le montant maximum annuel est fixé à 35 000 euros HT. Le lot 5 est subdivisé en deux sous-lots : 5A - Installations de gaz médicaux et gaz des laboratoires / 5B - Equipements sous pression associés. Lorsque le lot est subdivisé en sous-lots, le lot étant indivisible, les soumissionnaires doivent répondre à l'ensemble des sous-lots, articles et lignes du BPU concerné sous peine de voir leur offre déclarée irrégulière.

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Nom : Prix (voir art. 6.2 du RC)

Description : Prix (voir art. 6.2 du RC)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 60

Critère :

Type : Qualité

Nom : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir article 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Description : Valeur technique (Décomposée en sous-critères : voir article 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 35

Critère :

Type : Qualité

Nom : Développement durable (Décomposé en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Description : Développement durable (Décomposé en sous-critères : voir art. 6.2 du RC et grille de valeur technique et DD)

Catégorie du critère d'attribution seuil : Pondération (pourcentage, valeur exacte)

Nombre critère d'attribution : 5

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble

Informations relatives aux délais de recours : - Référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. - Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. - Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la notification ou la publication de la décision de l'organisme. Le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : CHU Grenoble Alpes

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

Section 6 - Résultats

Valeur de tous les contrats attribués dans cet avis : 1,060,000 Euro

Valeur maximale des accords-cadres dans cet avis : 1,060,000 Euro

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 400,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEKRA INDUSTRIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : DEKRA INDUSTRIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

Valeur de l'offre : 400,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025T149

Titre : Lot 1 - Installations électriques et éclairage

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/12/2025

Date de conclusion du marché : 04/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 654019-2025

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0002

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 120,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : DEKRA INDUSTRIAL

Offre :

Identifiant de l'offre : DEKRA INDUSTRIAL

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0002

Valeur de l'offre : 120,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025T150

Titre : Lot 2 - Ascenseurs – portes automatiques – matériel de relevage

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/12/2025

Date de conclusion du marché : 04/01/2026

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 654019-2025

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0003

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 80,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Offre :

Identifiant de l'offre : BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0003

Valeur de l'offre : 80,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025T151

Titre : Lot 3 - Installations de sécurité incendie - 3A Moyens de secours - 3B
Potentiel calorifique

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/12/2025

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 654019-2025

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0004

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 320,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Offre :

Identifiant de l'offre : BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0004

Valeur de l'offre : 320,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025T152

Titre : Lot 4 - Installations techniques en lien avec la sécurité incendie

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/12/2025

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 654019-2025

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0005

Au moins un lauréat a été choisi.

Accord-cadre :

Valeur maximale de l'accord-cadre : 140,000 Euro

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Offre :

Identifiant de l'offre : BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0005

Valeur de l'offre : 140,000 Euro

Sous-traitance : Non

Informations relatives au marché :

Identifiant du marché : 2025T153

Titre : Lot 5 - Gaz médicaux

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 11/12/2025

Date de conclusion du marché : 23/12/2025

Le marché est attribué dans le contexte d'un accord-cadre : oui

Avis qui a créé l'accord-cadre : 654019-2025

Organisation qui signe le marché : CHU Grenoble Alpes

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 1

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : CHU Grenoble Alpes

Numéro d'enregistrement : 26380030200014

Ville : Grenoble Cedex 09

Code postal : 38043

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Point de contact : Cellule des marchés

Adresse électronique : marches@chu-grenoble.fr

Téléphone : +33476766859

Adresse internet : <https://www.chu-grenoble.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Numéro d'enregistrement : 17380005300014

Adresse postale : 2 Place de Verdun

Ville : Grenoble

Code postal : 38022

Subdivision pays (NUTS) : Isère (FRK24)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-grenoble@juradm.fr

Téléphone : +33476429000

Télécopieur : +33476518944

Adresse internet : <https://grenoble.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0003

Nom officiel : DEKRA INDUSTRIAL

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 43325083400010

Adresse postale : PA Limoges Sud Orange – 19 rue Stuart Mill CS 70308

Ville : Limoges

Code postal : 87008

Subdivision pays (NUTS) : Haute-Vienne (FRI23)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001, LOT-0002

8.1 ORG-0004

Nom officiel : BUREAU VERITAS EXPLOITATION

Taille de l'opérateur économique : Grande

Numéro d'enregistrement : 79018467501787

Adresse postale : 4 Place des Saisons

Ville : Courbevoie

Code postal : 92400

Subdivision pays (NUTS) : Hauts-de-Seine (FR105)

Pays : France

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0003, LOT-0004, LOT-0005

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6859a704-b4e4-4be8-8e83-741a1614d1eb - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis d'attribution de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 23/01/2026 à 13:36

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 23/01/2026